Alain Xicluna
6 rue de la Mairie
11510 Treilles

alain.xicluna@sfr.fr
http://xicluna.com
http://tango-crocodiles.com

jeudi 15 octobre 2009

Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la justice,

À chaque nouvelle nomination d'un Ministre de la justice, depuis quatorze ans, je communique au ministère les faits du «Tango des crocodiles®». Pour la première fois mon courrier, le dossier joint, seront parcourus, voire lus attentivement et diffusés aux instances concernées.

J'aurais pu, m'adressant à un ministre n'aborder que les question politiques majeures que ce double dossier (ce double crime) soulève : **l'accès ordinaire à la justice, la responsabilité des magistrats, des gendarmes et de l'Etat, une vraie réforme des tribunaux de commerce**. Je laisse cela aux sites web que j'ai créé dans le cadre de mon engagement politique sur ces thèmes. J'ai préféré considérer les valeurs Républicaines foulées des deux pieds, deux fois à deux ans d'intervalle.

Vos propos ne laissaient pas de doute sur **la valeur de la propriété.** *"Il y a un droit de propriété, [...] . Il me semble que la violation d'un droit reconnu par la Constitution, qui est le droit de propriété, c'est effectivement quelque chose de grave et auquel personne ne peut se soustraire»*. Mon domicile unique, navire de 15 mètres[1], bien immeuble, fut violé avec effraction, séquestré, sans titre légal, vandalisé, par des autorités. J'en fus privé plusieurs mois, et je fis naufrage 12 heures après sa récupération, causant mort d'homme. J'y survis par un improbable miracle.
Les valeurs de mérite, d'entreprise, de résistance chères à nos dirigeants, ne sont en réalité, même pas le bruit du vent dans les branches. Nous avions alors fui sur mon unique bien, ce navire, devant l'exclusion prononcée par les juges, pour avoir refusé de nous soumettre à la corruption d'un banquier actionnaire et de ses amis ; pour avoir dénoncé les faits au tribunal de commerce, tenté et réussi le redressement du premier loueur français d'imagerie médicale. Ils se partagèrent, comme convenu, la prise de dizaines de millions de francs. Des faits bien plus graves que ceux qui ont conduit Michel Coencas[2] à se voir menotter en audience 13 ans après les faits[3].

Il y a des points communs de ces faits si proches, outre deux violences sur les mêmes victimes en deux ans : la nature de l'acteur générateur des faits : **des banques** ; la nature de l'acteur cause ultime et déterminante : **des auxiliaires de justice en exercice**. Ce qui

---

[1] Une photo dans le dossier onglet le reste sur le net : http://www.tango-crocodiles.com/8/yacht1/index.php

2 L'homme d'affaires Michel Coencas a été condamné à dix-huit mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Nanterre dans l'affaire Affinal, une filiale en faillite de son groupe de ferraille reprise par un faux nez après apurement de ses dettes. En première instance, les juges avaient assorti sa condamnation d'un mandat de dépôt, malgré son appel en cours.

[3] http://www.tango-crocodiles.com/actualites/2009/01/affaire-coencas.html#more

transforme la qualification de délits en celle de crimes. Une synthèse sommaire des ces faits termine ce courrier. Une autre plus fournie la complète.

Car «Résister, c'est créer[4]».

Aussi, les dossiers de synthèse plus complets, imprimés, vous sont remis en version électronique et dynamique. Ils permettent d'accéder aux pièces de preuves, scannées sur le site. Ils seront actualisés, complétés et disponibles sur le net. Ainsi, un premier travail d'investigation peut se faire en une matinée.

Une vidéo en page d'accueil du site **http//tango-crocodiles.com** est un mode d'emploi simple. Les iconographies et leur mode d'emploi sont données dans ce dossier.

Enfin, le Tango des crocodiles®, également sur le site est un moyen d'investigation que la synthèse ne peut rendre. Le tome 1 concerne les délinquants, dits astucieux. J'ai laissé au tome 2, les conséquences de ceux qui laissent faire, ceux chargés de sanctionner les premiers ; et en fin de ce dossier, quelques chapitres du récit concernant la «justice».

Pour en revenir aux valeurs Républicaines, défendues par le gouvernement auquel vous contribuez, la nature du traitement par le déni est inacceptable et surtout indigne d'une institution majeure. Les fautes ou les entraves qui me furent fatales sont surabondantes.

Comme l'inaction d'un colonel de gendarmerie de la section recherche qui pouvait empêcher le second crime et rétablir l'ordre sur le premier.

Comme le pôle financier parisien qui a dénié le recel d'un administrateur écroué.

Comme les juges au civil jugeant deux fois.

C'est donc une demande de mise en liberté que je vous adresse.

La lutte (14 ans déjà) est une prison quotidienne et l'abandon, terme que je ne connais pas serait le pire des échecs. Je n'ai pas l'intelligence de renouveler la fuite, déjà pratiquée en partant sur mon navire, travailler autrement.

J'ai pris, en 14 ans, dont 10 de RMI, l'habitude de ne presque plus désirer. J'ai rangé les vanités, les rêves d'un avenir confortable, la considération du monde social et le reste de ce qui fait un homme libre, dans le coffre à jouets de l'enfance. Qu'importe. L'exclusion et les pillages impunis ont altéré structurellement, irréversiblement ma structure neurologique, ma vision du monde, des hommes, du travail, et du simple rapport à l'autre. Quelques milliers d'euros (introuvables aujourd'hui) combleront demain mon unique besoin d'un minuscule navire. Je n'aspire, à 53 ans, malgré la maladie récente, sans enfants, qu'à une vie ridiculement humble, austère, certes peu gratifiante socialement, mais libre.

« Je ne sous-estime pas mon insignifiance aux yeux des autres[5] », mais vous pouvez, par votre fonction suprême, nous permettre d' accéder à cette liberté.

Si l'honneur m'indiffère à présent, il est, pour Claudine Boige, associée de l'entreprise et ma compagne depuis 25 ans, qui aura 69 ans en 2010, un enjeu, une valeur majeure, une blessure sans cesse ravivée, car nous sommes perçus, vis à vis des 250 clients, comme des patrons voyous. On se serait fait la belle avec la caisse, les 17 millions du faux passif découvert lors de la constitution de ce dossier. Il fallait bien une justification à leurs crimes, à notre disparition. C'est sa prison à elle.

---

[4] La citation est de Lucie Aubrac

[5] William Gass

L'enjeu de la manifestation de la vérité (j'omets l'honneur de la République) est donc celui de deux libérations d'entrepreneurs enfermés dans leur combat pour la justice.

Mais il se peut que ma raison s'égare.

Le déni fait douter la raison. Il se peut qu'il n'y ait aucun crime comme l'a écrit la doyenne des juges d'instruction du pôle financier parisien. Que les gendarmes fissent erreur. Que les faits soient ordinaires. Je saurais le comprendre après des études juridiques à 40 ans, grâce la raison restante, certes mise à mal par les dépressions, raison pourtant acquise dans les grandes écoles et classes préparatoires élitistes de la République, que ma résistance depuis quinze ans que fut que des errements convulsifs.

Je saurais le comprendre mais non l'admettre, et il suffira aux instances soumises à votre responsabilité, de motiver simplement les raisons de ma déraison.

Merci, Madame le Ministre, d'avoir consacré de votre temps à ce dossier, alors qu'une tâche majeure, coeur de toute vie sociale, vous incombe. Mais les quelques molécules organiques de ce dossier sont les constituants des cellules parfois malades de l'organisme que vous avez à charge de faire vivre, grandir et adapter à un milieu en évolution rapide.

Avec ma considération réelle.

Alain Xicluna

La synthèse la plus rapide et la plus objective que je puis faire est la suivante :

La corruption du banquier actionnaire *- Un couple d'entrepreneurs, Alain Xicluna et Claudine Boige, sont les créateurs de la première société de location d'imagerie médicale née en 1987. Ils dénoncent en 1993 - au lieu d'en bénéficier - au tribunal de commerce de Narbonne le projet d'organisation frauduleuse d'insolvabilité, par dissimulation des actifs, élaboré par le banquier actionnaire, afin de mettre en oeuvre un plan de redressement légal très réalisable.*

La sanction du courage économique - *Au bout de neuf mois d'un plan de redressement, la réintégration des actifs 11 à 20 millions de plus values dissimulés, l'administrateur Richard Vilanou disparaît physiquement, purement , simplement. On apprendra en 2009 qu'il fut écroué dans cette période. Livrés au juge commissaire Albert[6] et au représentant des créanciers Joliot,, tous deux «connus» des services de police (SRPJ) et de gendarmerie (section recherche) les créateurs seront exclus nommément de la reprise frauduleuse qui atteindra donc son but initial. Par la fraude et la diffamation et le faux, une cession d'actifs - 120 MF d'en cours - et du fonds de commerce - 10 MF - se fait au profit des corrupteurs initiaux, de leurs amis, des associés récents.*

[6] Philippet et Grzegrzulka audition Carnet

Le vol aggravé et le naufrage. *Xicluna, endetté pour l'entreprise perdue de plus d'un million de francs après une tentative de saisir la justice, va fuir. Il tente d'exploiter en location avec équipage son bateau - seul bien, et domicile unique. C'est une saisie conservatoire du navire qui intervient normalement. Celle ci est valable un mois si elle n'est suivie d'une décision judiciaire, d'autant qu'un accord est signé le jour même.*
Pourtant le navire, seul domicile de Xicluna disparaîtra en hiver 1996, laissant celui ci sans domicile, ni revenu. Une plainte et la visite du colonel Sasso et de deux gendarmes en novembre 1995 ne changeront rien. le 11 janvier 1996, dix heures après la récupération du navire, domicile violé et dégradé, ce sera un naufrage, la mort d'un compagnon d'infortune.

Les dénis de justice *- Comme l'écrit Renaud Lecadre, dans Libération du 28/09/99 :*
«Alain Xicluna a failli embrasser une carrière de terroriste. Sagement, il a finalement opté pour une inscription à la faculté de droit de Montpellier, puis s'est fait internaute. Sa vengeance sera juridico-cybernétique»..

Pièces jointes

- Onglet 1
- Onglet 2 - Un DVD contenant l'ensemble des pièces imprimé sous forme numérique active, le récit complet du Tango.
  La sérigraphie reproduite sur le DVD est celle de la première plainte de Libération du 29/09/99.
- Onglet 3 - Iconographie des deux dossiers de synthèse reliés aux pièces de preuves sur le site http://tango-crocodiles.com
- Onglet 4
  Document hypertexte intitulé : «Echosynthèse et Financière d'Imagerie Médicale»
- Onglet 5
  Document hypertexte intitulé : « Saisie du navire Guindoul »
- Onglet 6
  Extraits du Tango des crocodiles, tome sur papier:
  - Un commissariat de quartier (Le Tango des crocodiles Tome 2 - Chapitre 30)
  - Le trou noir (Le Tango des crocodiles Tome 2 - Chapitre 35)
  - Perles et bijoux (Le Tango des crocodiles Tome 2 - Chapitre 34)
- Articles de Libération 29/09/99 (entreprise) et du Midi Libre (vol & naufrage).
- Le récit, Le tango des crocodiles® sera d'ici un an au plus, une «oeuvre littéraire», comme l'a injustement qualifié le pôle financier. Quelques écrivains reconnus (Fémina 2004) m'ont conforté dans la nécessité de faire aboutir ce récit, dont la version numérique est téléchargeable sur le site.